








**Révision du schéma directeur
d'assainissement pluvial**

Zonage pluvial sur le territoire communal

Légende

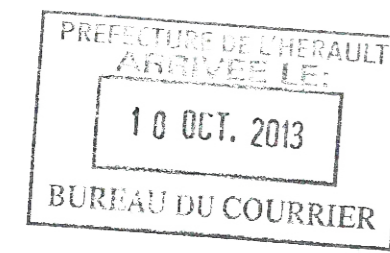
-  Zone d'axes d'écoulement des eaux
- Zone de ruissellement
 -  Zone d'axes de ruissellement
 -  Zone d'axes de ruissellement majoré
- Zone de production
 -  Zone de production
 -  Emplacement réservé (source : PLU)
-  Zone d'aléa inondation (source : PAC 2014 et étude Valsière)
-  Bassin de rétention existant



Echelle :
1 / 5 000

GRABELS

Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial de la commune de Grabels



ZONAGE PLUVIAL

Le Maire,
René REVOL



Echelle : 1 / 6 000

1

M 07 02 0006



- Légende**
- Zone 1 : le projet ne devra pas aggraver le fonctionnement actuel du réseau pluvial existant pour toutes occurrences de pluie inférieure ou égale à 100 ans
 - Zone 2 : le projet ne devra pas aggraver le fonctionnement actuel du réseau pluvial existant pour toutes occurrences de pluie inférieure ou égale à 100 ans. Le projet devra respecter les restrictions de débit des ouvrages de rétention des eaux de pluie et les prescriptions relatives aux ouvrages de rétention des eaux de pluie
 - Zone 3 : le projet ne devra pas aggraver le fonctionnement actuel du réseau pluvial existant pour toutes occurrences de pluie inférieure ou égale à 100 ans. De plus le projet ne devra pas aggraver les phénomènes de colmatage des eaux traitées collectées par les réseaux publics, classés dans le domaine privé des particuliers
 - Sous-bassin versant
 - Emplacement réservé pour l'implantation de bassins de rétention
 - Emplacement réservé pour l'implantation d'ouvrages hydrauliques
 - Liste du zonage du PDS
 - Zone inondable : Alta tun
 - Zone inondable : Alta faible
 - Réseau hydrographique

Réalisé par T.R.A. Vérifié par David Escaraga
Date : Septembre 2007 modifié le 11/12/2007 modifié le .. / .. /20.. modifié le .. / .. /20..

